

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 NOVEMBRE 2021**

Etaient présents : Mmes FRANCOIS, FUMEY, HERMET,

Mrs : AZEMA, BETEILLE, CANAL, HERRERO, MICHEL, PONTIER

Absents excusés : Mmes LAURIER, SOUM-GLAUDE, VINCENT, Mrs CASSAN, FOUQUE, PALAU

### **APPROBATION MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR L'OPERATION « AMENAGEMENT PAYSAGER D'ESPACES NATURELS ET CULTIVES DU VALLON D'AIGUEBELLE A VOCATION PATRIMONIALE ET TOURISTIQUE »**

Le Conseil Municipal entérine la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 08 novembre 2021 concernant le choix de la maîtrise d'œuvre pour l'opération « aménagement paysager d'espaces naturels et cultivés du vallon d'Aiguebelle à vocation patrimoniale et touristique » et décide donc de confier la mission au cabinet MICHELE&MIQUEL 31000 TOULOUSE, classé 1<sup>ère</sup> au regard des critères de jugement des offres définis dans le règlement de la consultation.

### **AVENANTS CENTRE CULTUREL**

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n° 1 pour le lot 4 Couverture pour les travaux supplémentaires suivants : Reprise bande d'égout des anciennes toitures

Ces modifications entraînent une révision de tarifs, à savoir :

Montant de l'avenant n° 1 : 1 200.00 € HT soit 1 440.00 € TTC.

Le nouveau montant du marché s'élève donc à la somme de 75 147.00 € HT soit 90 176.40 € TTC

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n° 1 pour le lot 8 Plâtrerie pour les travaux de doublage stil avec laine en 100 mm sur mur arrondi. Ces modifications entraînent une révision de tarifs, à savoir :

Montant de l'avenant n° 1 : 1 728.00 € HT soit 2 073.60 € TTC.

Le nouveau montant du marché s'élève donc à la somme de 45 350.50 € HT soit 54 420.60 € TTC

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n° 2 pour le lot 5 Bardage pour les travaux supplémentaires suivants : Rives supplémentaires, sous faces toiture devant Issue de Secours – fourniture tôle pliées

Ces modifications entraînent une révision de tarifs, à savoir :

Montant de l'avenant n° 2 : 5 800.00 € HT soit 6 960.00 € TTC.

Le nouveau montant du marché s'élève donc à la somme de 77 534.58 € HT soit 93 041.49 € TTC

### **CHARTRE DE FONCTIONNEMENT SUITE A LA MISE EN PLACE DE LA CABANE A LIVRES**

Le Conseil Municipal approuve la proposition de la charte de fonctionnement pour la mise en place de la cabane à livres. Son installation auprès de l'Ecole Publique sera donc effectuée par le service technique de la commune et son fonctionnement par l'Association des Coccinelles.

## **DEMANE DE LOCATION DE GITE**

Le Conseil Municipal donne son accord pour une demande de location du studio de la commune pour une durée de 1 mois.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Une réponse est donnée à plusieurs courriers reçus en mairie concernant des facturations d'eau.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h00

Le Maire

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp is light blue and contains the text "LE VILLAGE" at the top and "DE SAISSE" at the bottom, with a central emblem featuring a tree and a star.